

Formation recyclage habilitation électrique

Opérations d'ordre non-électriques



HOB0 - Programme de formation – modalité pédagogiques

ORGANISATION

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Cette formation a pour but **d'instruire votre personnel** sur les **dangers liés à l'électricité**. C'est la **reconnaissance de l'employeur** de la capacité d'un salarié à accomplir en toute sécurité des opérations d'ordre non-électriques et de **travailler en sécurité** dans un environnement électrique selon la norme NFC 18-510. Cette **habilitation concerne la basse tension** (230V – 380V) et la **haute tension** (>1000V).

PUBLIC VISE

Personnel **d'exploitation ou technique** non-électricien devant effectuer des **travaux ou des interventions** à proximité d'un réseau électrique (peintre, nettoyage, **effectuer un relevé de compteur, vérifier des extincteurs**) ou dans un local réservé aux électriciens. Cette habilitation concerne également le **personnel effectuant des travaux sur un chantier** et devant **effectuer des tâches sécuritaires** : surveillance et sécurité pour la protection du matériel, des engins ou des personnes.

PRÉREQUIS

Une compréhension du Français et savoir écrire sont nécessaires afin de comprendre les éléments appris.

Être titulaire d'un certificat d'habilitation électrique HOB0

DURÉE : 7 HEURES

LIEU DE FORMATION

Directement dans votre **établissement** en cas de formation **intra-entreprise**. Nous privilégions cette méthode pour adapter la formation à l'établissement. En centre de formation en cas de formation **inter-entreprise**.

EFFECTIF : de 4 à 12 apprenants.

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

Un recyclage de 7H00 est préconisé tous les 3 ans

MODALITE ET DELAIS D'ACCES

Inscription obligatoire 10 jours avant minimum.

TARIF

Recyclage : 150€ HT/TTC

OBJECTIF

- Rappel du respect **des prescriptions de sécurité** (selon la norme NF 18 510) liées à la réglementation des habilitations électriques et aux limites du champ d'intervention du H0 B0 H0V
- Être capable **d'identifier les types de courant**, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable de **connaître les risques électriques** et savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples.
- Être capable **d'identifier les différents acteurs** ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable **d'intervenir en cas d'accident** : brûlure, feu, problème médical.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Prendre contact avec notre référent handicap :
Mme ROUX Clémentine au 04.90.60.73.16
ou par mail : contact@securiforce.fr

Formation recyclage habilitation électrique

Opérations d'ordre non-électriques

| 07H00

MÉTHODES MOBILISÉES

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et **ateliers pratiques** afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.

Accompagnement personnalisé par des méthodes d'écoute et de questionnement.

Le déroulement de la formation **alterne les parties théoriques et pratiques**.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- **Épreuve théorique** : 20 questions au minimum sur :
 - o Les dangers de l'électricité
 - o Les appareillages électriques
 - o Distances et zones d'environnement
 - o Limite des interventions du HO BO HOV
- **Épreuve pratique** : mise en situation qui porte sur :
 - o Les distances de sécurité
 - o Repérage d'une zone dangereuse IP2X

ATTRIBUTION FINALE

Titre d'habilitation remis à l'employeur.

MATÉRIEL UTILISÉ

- **Matériel de sécurité électrique** : cadenas, vérificateur d'absence de tension, gants d'électricien, casque et visière de sécurité
- **Mannequins de formation** adultes et défibrillateur
- **Extincteur CO2 et eau pulvérisée** avec additifs
- **Matériel de démonstration** :
 - . Branchement d'un interrupteur différentiel
 - . Branchement d'un disjoncteur magnétothermique
 - . Faire de l'électricité avec une dynamo, etc.

TOUT LE MATÉRIEL EST DÉSINFECTÉ AVEC UN PROTOCOLE STRICT ENTRE CHAQUE FORMATION.



PROGRAMME DE FORMATION

PARTIE THEORIQUE 70% (5H00) :

- **Grandeurs électriques** rencontrées lors des différentes opérations.
- Effets du **courant sur le corps humain** : électrisation, électrocution, brûlure.
- **Prescriptions de sécurité** associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- **Protection collective** : mesures, équipements et signalisation.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Matériels électriques dans leur environnement : **fonction, caractéristiques, identification**
- **Équipements de protection individuelle** : identifier, vérifier, utiliser
- Limites de l'habilitation
- **Équipements de protection individuelle** : identifier, vérifier, utiliser
- Documents types : attestation de consignation, autorisation de travail

PARTIE PRATIQUE 30% (2H00) :

- Remonter les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
 - o Identifier le chargé d'exploitation électrique
 - o Respecter les instructions données
 - o Rendre compte de son activité
- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées :
 - o Repérage des zones dangereuses
 - o Application des prescriptions dans la zone de voisinage simples et renforcée

